

INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE (IPA)

◆ CONTEXTE

Le diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) a été créé en 2018 pour améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients en renforçant le travail en coopération avec les médecins sur des pathologies ciblées. Il ouvre également une possibilité d'évolution supplémentaire dans le parcours professionnel des infirmiers. L'ARS Grand Est a sollicité les trois universités du Grand Est en 2018 pour qu'elles s'engagent dans cette nouvelle formation universitaire.

CINQ DOMAINES D'INTERVENTION SONT OUVERTS À L'EXERCICE IPA (ARTICLE R4031-2 DU CSP) :

- les pathologies chroniques stabilisées
- l'oncologie et l'hémo-oncologie
- la maladie rénale chronique, la dialyse, la transplantation rénale
- la psychiatrie et la santé mentale
- Les urgences (décret 2021-1384 du 25 octobre 2021)

◆ OBJECTIFS

Cette nouvelle profession a été soutenue par l'ARS Grand Est pour assurer son développement sur le territoire dès sa création. Le but est d'accompagner les professionnels souhaitant s'orienter vers cette profession.

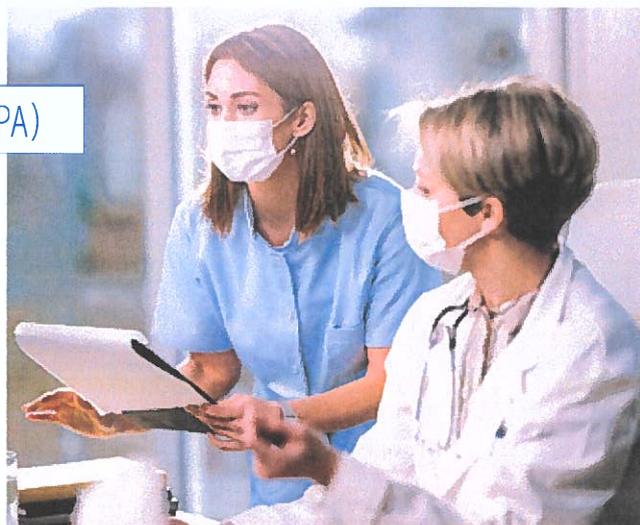
◆ PRINCIPALES MESURES

FINANCEMENT DES DEUX PREMIÈRES PROMOTIONS DES TROIS UNIVERSITÉS DU GRAND EST POUR UN MONTANT DE PLUS DE 14 MILLIONS D'EUROS SUR 5 ANS

- Financement des frais pédagogiques des étudiants (4200 à 4500 euros par année et par étudiants).
- Financement du remplacement des professionnels partant en formation pour 2 ans aux structures employeurs (30 000 euros par salarié et par année d'étude)
- Financement de la perte d'activité des libéraux à hauteur de 60 000 euros par année de formation.

ACCOMPAGNEMENT DE LA PROFESSION D'IPA EN GRAND EST

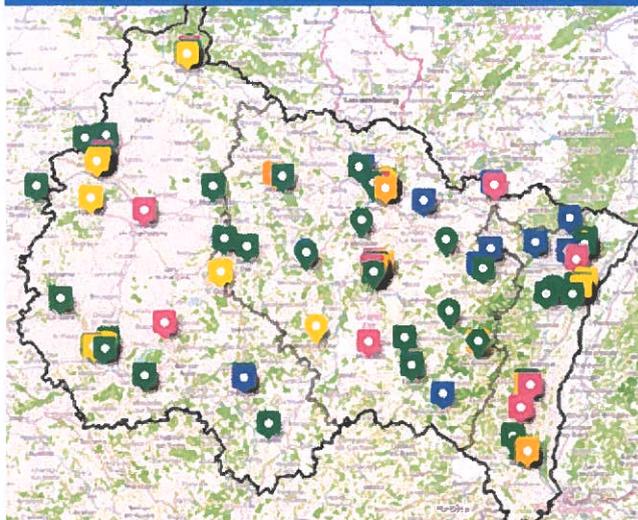
- Réalisation d'un état des lieux des IPA formés après un an d'exercice.
- Accompagnement des IPA libéraux dans le cadre de leur installation.



◆ RÉSULTATS ATTENDUS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Déployer cette nouvelle profession sur le territoire et construire une collaboration entre les différents acteurs du territoire au profit de la coordination, de la qualité des soins et des patients.
- Les indicateurs seront le nombre de professionnels IPA exerçant en Grand Est par mention.
 - Une première promotion de 29 étudiants a commencé sa formation dès 2018, ce qui a permis de délivrer des diplômes dès septembre 2020 en Grand Est. 77 nouveaux professionnels ont été diplômés en 2021 et 72 le seront en 2022 portant le nombre total d'IPA à 178.
 - A partir de 2023, un total de 231 IPA seront diplômés en Grand Est dont **186** auront bénéficié du dispositif d'accompagnement financier de l'ARS Grand Est.

RÉPARTITION DES 186 IPA FINANCÉS PAR L'ARS EN GRAND EST



- Parcours Pathologies Chroniques Stabilisées
- Parcours Néphro - Dialyse - Transplantation rénale
- Parcours Oncologie
- Parcours Santé Mentale
- IDEEL